

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation :
22 06 2026

L'an deux mille vingt- six, le 29 06 2026 à dix-huit heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte Doubs Loue, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Dole, sous la Présidence de Monsieur MEUGIN Olivier.

Date d'affichage :
29 06 2026

Nombre de
délégués :
En Exercice : 12
Présents : 12
Votants : 12

PRESENTS :

Titulaires : M. MEUGIN Olivier, M. BAUD Jean Baptiste, M. BARBERET Emmanuel, M. CORDIER Etienne, M. DAVID Franck, M. VUILLET Christian ; M. BRUGNOT Eric, Mme CALINON Séverine, M. CROT Alexandre, Mme GAY Florence, M. GIRARDET Charles, M. PHILIPPE Aurélien

Suppléants : M. BONOTTE Yoann, Mme BUCHAILLOT Lauriane, M. KOEHREN Nicolas, M. MONNOT Bruno, M. RYAT Thomas, M. VALLET Charle

SECRETAIRE DE SEANCE : M. BARBERET Emmanuel

D 22 - 26 DESIGNATION REFERENTS CNAS

Par délibération n°16-23, le comité syndical a décidé de se doter d'un dispositif d'action sociale de qualité permettant de renforcer la reconnaissance de ses salariés et l'attractivité du SMDL, et à cet effet de mettre en place une Action Sociale en faveur du personnel en adhérant au CNAS à compter du 1^{er} septembre 2023.

Dans le cadre du renouvellement du comité syndical suite aux élections municipales de 2026, il est nécessaire de renouveler l'adhésion et de désigner un délégué élu pour représenter le SMDL au sein du CNAS.

Le Président invite le comité syndical à se prononcer sur cette affaire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le comité syndical :

- **DECIDE** de renouveler l'adhésion au dispositif d'action sociale de qualité permettant de renforcer la reconnaissance de ses salariés et l'attractivité du SMDL, et à cet effet de mettre en place une Action Sociale en faveur du personnel en adhérant au CNAS. (Adhésion initiale du 01 septembre 2023 renouvelée annuellement par tacite reconduction).
- **AUTORISE** M. le Président à signer la convention d'adhésion au CNAS.
- **DECIDE** de verser au CNAS une cotisation correspondant au mode de calcul suivant :
Nombre de bénéficiaires actifs et/ou retraités indiqués sur les listes x Montant forfaitaire par bénéficiaire actif et/ou retraité
- **DESIGNE** M. Olivier MEUGIN, membre de l'organe délibérant, en qualité de délégué élu notamment pour représenter le SMDL au sein du CNAS.
- **DE FAIRE PROCEDER** à la désignation parmi les membres du personnel bénéficiaire du CNAS d'un délégué agent notamment pour représenter le SMDL au sein du CNAS.

- **DE DESIGNER** en correspondant Mme Elodie LAMARD (secrétaire du SMDL), parmi le personnel bénéficiaire du CNAS, relais de proximité entre le CNAS, l'adhérent et les bénéficiaires, dont la mission consiste à promouvoir l'offre du CNAS auprès des bénéficiaires, conseiller et accompagner ces derniers et assurer la gestion de l'adhésion, et de mettre à sa disposition le temps et les moyens nécessaires à sa mission

A Dole, le 29 06 2026,

Le Président du Syndicat Mixte Doubs Loue,

M Olivier MEUGIN

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text "SYNDICAT MIXTE DOUBS LOUE" around the perimeter and "JURA" at the bottom. In the center of the stamp is a small emblem featuring a sun and a star.

**RENDU EXECUTOIRE
POUR EXTRAIT CONFORME**